

INTITULE DU POSTE

Technicien·ne en aménagement paysager

Corps : Technicien – TECH

Nature du concours : Externe

BAP : G – Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention

Famille professionnelle : Patrimoine immobilier

Emploi type : Technicien·ne en aménagement paysager – G4A43

Nombre de postes offerts : 1

Localisation du poste : Direction de l'Exploitation du Patrimoine Immobilier et de la Logistique – Marseille – Campus Luminy

ACTIVITES PRINCIPALES

- Piloter et réaliser en multisites les travaux d'aménagement et d'entretien des espaces verts et autres surfaces extérieures en s'adaptant aux contraintes et au respect de l'environnement
- Gérer et organiser les travaux d'entretien et d'aménagement des espaces plantés, milieux naturels, autres surfaces, mobilier et signalétique en lien fonctionnel et hiérarchique avec les équipes techniques de site, chef des services logistiques et responsables administratifs de composantes
- Préparer les commandes et les approvisionnements en outillage et en matière première
- Piloter, coordonner et contrôler les interventions de l'équipe de jardiniers en lien avec son responsable
- Faire appliquer les règles et consignes de sécurité pour l'utilisation des véhicules, les produits, l'entretien périodique et préventif des matériels et outillages

Le/la technicien·ne en aménagement paysager évolue principalement dans le parc de Luminy (100 Ha) ou sont présentes plusieurs composantes de l'université (Faculté des Sciences, Faculté des sciences du sport, OSU institut PYTHEAS, POLYTECH, IUT R&T), mais également des partenaires extérieurs (CROUS, CNRS, INSERM, CIRM, MAMP, CCIMP) mais aussi sur d'autres campus pour des missions ponctuelles :

- Les espaces aménagés communs (espaces verts aménagés, parkings, esplanades, routes)
- Les espaces verts naturels fréquentés par les usagers du campus
- Les Voiries et Réseaux Divers (réseau eaux pluviales, adduction d'eau potable, eaux usées)
- La signalisation directionnelle et routière
- Les équipements mobiliers communs

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Le/la technicien·ne en aménagement paysager exerce ses missions sous la responsabilité hiérarchique du responsable « espaces extérieurs » de la DEPIL de Campus Luminy.

COMPETENCES REQUISES

Connaissances

- Techniques du domaine (connaissance approfondie)
- Connaissances générales en méthodes de gestion et de suivi (notion de base)
- Connaissance budgétaire générale (notion de base)

Compétences opérationnelles

- Savoir planifier et respecter des délais (maîtrise)
- Savoir rendre compte (application)
- Structurer son travail (application)
- Transmettre des connaissances (application)
- Mettre en œuvre des procédures et des règles (application)
- Piloter des prestataires (application)
- Encadrer / Animer une équipe (maîtrise)
- Optimiser les moyens à mettre en œuvre (application)
- Élaborer un cahier des charges technique (notion)
- Utiliser les outils bureautiques (notion)

Compétences comportementales

- Autonomie
- Confiance en soi
- Capacité d'adaptation
- Sens de l'organisation

ENVIRONNEMENT ET CONTEXTE DE TRAVAIL

Aix-Marseille Université (AMU) est une université pluridisciplinaire structurée autour de cinq grands secteurs disciplinaires (Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines ; Droit et Science politique ; Économie et Gestion ; Santé ; Sciences et Technologies et un secteur pluridisciplinaire). AMU forme 80 000 étudiants dans 17 composantes (facultés, écoles, instituts), réparties dans quatre départements (04, 05, 13 et 84) et 10 villes (en savoir plus : www.univ-amu.fr).

AMU en vidéo : <https://youtu.be/7-Hrtn-l2Qk>

La diversité des sites permet de proposer aujourd'hui des opportunités de carrière uniques.

La DEPIL compte près de 215 agents répartis sur 6 campus : Aix-en-Provence, Luminy, Marseille Centre, Etoile, Timone et le Pharo.

L'Université compte 58 sites sur une surface totale de 800.000 m² SHON.

La DEPIL s'articule autour de quatre pôles d'activité :

- Travaux
- Logistique
- Maintenance et Exploitation
- Système d'impression

La DEPIL est en relation avec :

- L'ensemble des usagers de l'Université (Personnel BIATSS, Enseignants-chercheurs, Enseignants, étudiants)
- Les Directions de l'Université, Services centraux et généraux, Services communs, Composantes, UFR, Ecoles et Instituts de l'Université
- Intervenants extérieurs : entreprises, bureaux d'études, maîtrise d'œuvre, bureaux de contrôles, commission de sécurité, etc...

Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services

Aurélie PHILIPPE

